

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie-orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

N° P19- 046000

ND: 355 91

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 12.510

Société : R. AM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL RHAZI OMAR

Date de naissance : 10/04/1985

Adresse :

Tél. : 06 44 03 63 31

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/07/2012

Nom et prénom du malade : EL RHAZI OMAR

Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Oxygène - A. H.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

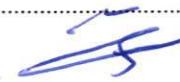
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/07/2012

Le : 04/07/2012

Signature de l'adhérent(e) :



EL RHAZI OMAR

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/07/2020			0	Signature et cachet du Médecin
09/07/2020			0	Signature et cachet du Médecin

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09/07/2022	823,90 - 000

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE GÉNÉRAL DES MÉDICALS AVENNES 1, rue de l'Église - 60100 Avesnes-sur-Helpe Tél. 03 22 00 22 00</i>	8/7/20	B 680 P.C. 1/3 + 4/25	936,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique  
CNSS Derb Ghallef, Casablanca
  - Diplôme Universitaire de Diabétologie  
Faculté de Médecine de MONTPELLIER
  - Diplôme Inter-Universitaire Hypertension Artérielle  
Faculté de Médecine de STRASBOURG
  - Echographie générale
  - Electrocardiogramme

- طبيبة مستعجلات بمصححة درب غلف المتعددة
- التخصصات للضمان الاجتماعي سابقا
- دبلوم جامعي في مرض السكري
- كلية الطب مونتغولوي
- دبلوم بين جامعي في مرض إرتفاع ضغط الدم
- كلية الطب ستراسبورغ
- الشخص بالصدري
- التخطيط الكهربائي للقلب

M'EL RHAZ S MAN

803.2

in Pyrcsa sp

3 of 1st

By Nish

By John Nish

79  $\approx$  :-

21

Wir  $P_3$   $\beta_2 = 0.220 \text{ v}$

223.9-<sup>mu</sup>

✓ Dmp



ZENITH Pharma  
AMMN°171/16DMP/21NNPR



6 118001 272228  
PPV : 20,00 DH

**PYLERA® gélules**

Boîte de 1 flacon de 120.

AMM N°281 DMP / 21 / NNP

PPV : 803,00 DH

Titulaire de l'AMM / Distributeur :  
SOTHEMA, B.P.N° 127182 Bouskoura, MAROC



# Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique  
CNSS Derb Ghallef, Casablanca

- Diplôme Universitaire de Diabétologie  
Faculté de Médecine de MONTPELLIER

- Diplôme Inter-Universitaire Hypertension Artérielle  
Faculté de Médecine de STRASBOURG

- Echographie générale  
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبنى قباج

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة  
الخصصات للضمان الاجتماعي سابقا

- دبلوم جامعي في مرض السكري

- كلية الطب مونبولي

- دبلوم بين جامعي في مرض ارتفاع ضغط الدم

- كلية الطب ستراسبورغ

- الفحص بالصدى

- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le : ..... 04/07/2020 ..... الدار البيضاء في :

MR EL RHAZI OMAR

- Glycémie à jeun
- Hémoglobine glyquée (HbA1C)
- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides
- ASAT/ALAT
- Gamma GT
- Phosphatase alcaline
- serologie helicobacter pylori

Dr LOUBNA KABBAJ  
Médecine générale  
et Bd Anoual, El 66 72 Casablanca  
Abdelmoumen center, Angle bd Abdelmoumen et Bd Anoual  
1er étage, bureau 109  
Tel : 0522861933 auquel il faut ajouter 579  
E-mail : l.kabbaj@hotmail.fr



# مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER  
D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique



093000057

Nom & Prénom : **M EL RHAZI OMAR**  
Médecin prescripteur : **DR KABBAJ LOUBNA**  
Date du prélèvement : **08 / 07 / 2020**  
Notre référence : **4TG8C579**  
I.C.E. : **001650195000036**  
I.F. : **42900700**

**FACTURE N° 0047-7/20**

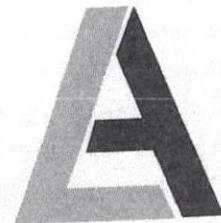
Désignation des B : G B30, HBA1C B100, CHOL B30, TG B60, H+LDL B80, GOT B50,  
GPT B50, GGT B50, PAL B50, HELI B180.

Total des B : **680**  
PC 1.34 + 25 : **936.00 DHS**

Arrêter la présente facture à la somme de :

**NEUF CENT TRENTÉ CINQ DIRHAMS 00 CTS.**

مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES  
Dr. KABBAJ Hassan  
Rés. Al Mawlid 4, Imm. A, 2ème Etage  
Angle Bd. Abdelmoumen & Bd. Anoual  
Casablanca - Tél & Fax: 05 22 99 16 37



# مختبر ابن رشيد للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biogiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER

D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique

Prélèvement du : 08/07/2020

Edition du : 09/07/2020

Code Patient : 4TG8839



Pour : Mr EL RHAZI OMAR

Référence : 4TG8C579

Medecin : Dr. KABBAJ LOUBNA

### BIOCHIMIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>		<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
Glycémie (à jeun).....	0.92	g/l	(0.7-1.1)	
soit.....	5.11	mmol/l		
Hémoglobine glycosylée.....	5.1	%	(4-6)	
* Cholestérol total.....	2.15	g/l	<2	
soit.....	5.55	mmol/l		
Triglycérides.....	0.7	g/l	(0.5-1.5)	
soit.....	0.8	mmol/l		
Cholestérol HDL.....	0.48	g/l	(0.3-0.65)	
soit.....	1.24	mmol/l		
Cholestérol LDL.....	1.53	g/l		
soit.....	3.95	mmol/l		

Valeurs souhaitables du LDL (g/l) en fonction du nombre de risque cardiovasculaire (selon AFSSAPS)\* :

- Absence de facteurs de risque : LDL < 2.2

- Présence d'un facteur de risque : LDL < 1.9

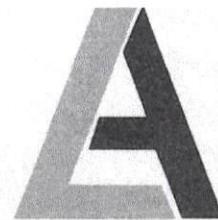
- Présence de 2 facteurs de risque : LDL < 1.6

- Présence de plus de 2 facteurs de risque : LDL < 1.3

- Présence d'antécédents de maladie cardiovasculaire : LDL < 1.0

\* Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont, l'âge, antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire coronaire précoce

tabagisme, HTA, diabète de type 2 et HDL < 0.40 g/l.



# منتبر ابن رشد للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biogiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER

D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique

Prélèvement du : 08/07/2020

Edition du : 09/07/2020

Code Patient : 4TG8839



093000057

Pour : Mr EL RHAZI OMAR

Référence : 4TG8C579

Medecin : Dr. KABBAJ LOUBNA

### BIOCHIMIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
Transaminases SGOT/ASAT.....	22	UI/l	(20-41)
* Transaminases SGPT/ALAT.....	47	UI/l	(20-41)
Gamma -GT.....	58	UI/l à 37°C	(10-73)
Phosphatases alcalines.....	75	UI/l à 37°C	(38-192)

### IMMUNO-SEROLOGIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
<b>SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI</b>			

Anticorps IgG.....: 65

Interprétation :

Négatif : < 16.0  
 Equivocal : 16.0 <= taux > 22  
 Positif : >= 22.0